

Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

S'est tenue le 26 mars, en marge du déplacement au Maroc du Ministre délégué chargé des transports, Jean-Baptiste Djebbari, la première réunion du Comité d'orientation du Club LGV France-Maroc. Ce Club, qui avait été lancé en janvier 2020 lors du déplacement au Maroc du Ministre de l'économie,

des finances et de la relance, Bruno le Maire, a vocation à être une enceinte privilégiée de réflexion et d'échanges entre les acteurs métier, associant de manière souple et évolutive les opérateurs ferroviaires, ONCF et SNCF, les administrations des transports et des finances des deux pays, des experts et les entreprises présentes sur ces segments d'activité. Il est le fruit des liens de confiance et de qualité tissés entre les acteurs marocains et français à l'occasion de la réalisation de la 1^{ère} LGV d'Afrique, qui nous permettent aujourd'hui de parler un langage commun en termes d'expertise, de savoir-faire et de formation. Les travaux de ce comité d'orientation, dont le secrétariat est assuré conjointement par l'ONCF, la SNCF et le Service économique régional de l'Ambassade de France à Rabat, ont conduit à l'adoption d'un programme de travail qui s'articulera notamment, si les conditions sanitaires le permettent, autour d'une conférence organisée au Maroc fin 2021 pour mettre en avant les innovations et les évolutions du système ferroviaire et de son écosystème et d'un voyage d'étude en France au 1^{er} semestre 2022. Ce club permettra de poursuivre le dialogue et les échanges d'expériences en matière ferroviaire entre nos deux pays. ▶

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

5,3 %

Bank Al Maghrib table sur une croissance du PIB de 5,3 % en 2021

Le Conseil de la Banque Centrale du Maroc, qui s'est réuni le 23 mars, a d'une part décidé de maintenir le taux directeur à 1,5 %, et d'autre part, actualisé ses projections macroéconomiques pour l'année 2021. A première vue, Bank Al-Maghrib peut sembler particulièrement optimiste en révisant à la hausse sa prévision de croissance du PIB à 5,3 % (contre 4,7 % escompté en décembre dernier) et ce, notamment, en comparaison avec les perspectives de la Banque Mondiale (+4,0 %) ou de la Banque Africaine de Développement (BAfD, +4,5 %).

L'optimisme de la Banque Centrale est en réalité pragmatique, compte tenu de l'ampleur de la récession en 2020 et de la bonne pluviométrie qu'enregistre le Royaume depuis le début de l'année. En effet, alors que la Banque Mondiale et la BAfD estiment que le PIB marocain se serait contracté de 6,3 % et 5,9 % en 2020, Bank Al-Maghrib évalue l'ampleur de la récession à environ 7 % du PIB, induisant un effet de rattrapage d'autant plus important en 2021. Par ailleurs, la valeur-ajoutée agricole, portée par une récolte céréalière de 95 M quintaux, devrait finalement rebondir de 17,6 % (contre +13,8 % projeté en décembre). La croissance du PIB non-agricole a également été légèrement revue à la hausse de 0,2 pt à 3,5 %, hypothèse qui reste serties d'incertitudes liées à l'évolution de la pandémie et de la campagne de vaccination.

Quelle que soit l'hypothèse de croissance retenue, le Maroc devrait enregistrer le taux de croissance le plus élevé d'Afrique du Nord en 2021 selon la BAfD (Lybie exceptée), la Tunisie, l'Algérie et l'Egypte émergeant respectivement à +2,0 %, +3,4 % et +3,0 %.

▶ arthur.francois@dgtrésor.gouv.fr

La Chronique économique

Union européenne : le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, un outil de lutte contre le réchauffement climatique

Les Ministères français des Finances et de la Transition écologique ont organisé, le 23 mars, une conférence internationale sur le thème « Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) – Lutter contre les fuites de carbone pour renforcer l'action mondiale pour le climat ». Ces « fuites de carbone » peuvent être directes (délocalisation des productions fortement émissives vers des pays dont les politiques de réduction des émissions sont moins ambitieuses) ou indirectes (via la baisse du prix de l'énergie au niveau mondial du fait de la moindre demande de la part des pays vertueux). Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières vise à soumettre les produits importés à la même tarification carbone que ceux produits dans l'Union européenne, dans les secteurs particulièrement intensifs en émissions de gaz à effet de serre. Ce mécanisme fait partie d'un ensemble de politiques qui devrait permettre à l'UE de baisser de plus de 55 % ses émissions de gaz à effets de serre d'ici

2030 et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cette conférence intervient en amont de l'annonce par la Commission européenne de son paquet « fit for 55 », prévue en juin prochain. Elle a été l'occasion d'un partage de positions et de vues autour des enjeux centraux soulevés par la mise en place de ce mécanisme avec des responsables politiques européens, des experts académiques, des représentants d'organisations internationales et des acteurs de la société civile, notamment des pays tiers.

L'Union européenne, qui représente plus de 60% du commerce extérieur du Maroc, est le premier partenaire commercial du Royaume. Celui-ci s'est mobilisé de longue date sur cette thématique et a fait de la décarbonation de la production industrielle une des priorités de sa stratégie industrielle avec l'objectif d'en faire un facteur de compétitivité.

▶ teo.rinaldi@dgtrésor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

#HackTonFutur : un challenge lancé par la French Tech Maroc ouvert aux élèves de l'enseignement secondaire

Dans une optique de sensibilisation à l'innovation et à l'entrepreneuriat, la French Tech Maroc a lancé, notamment en partenariat avec l'Ambassade de France, la compétition #HackTonFutur qui invite les collégiens (à partir de la 4^{ème}) et les lycéens du Maroc à proposer des solutions technologiques viables et concrètes permettant de contribuer au développement durable de la santé et de l'éducation, qui sont aujourd'hui, et plus que jamais en période de crise, deux piliers majeurs de nos sociétés. Le challenge se déroulera en deux grandes étapes : une phase de sélection qui retiendra cinq projets (soumission des projets jusqu'au 17 avril), qui bénéficieront d'un « coaching » de l'équipe de la French Tech et des partenaires du concours, et une grande finale, le 27 mai, qui donnera l'occasion aux équipes finalistes de « pitcher » devant un jury d'entrepreneurs nationaux et internationaux qui primera deux projets. Les détails du challenge sont disponibles sur le site www.Hacktonfutur.ma Pour mémoire, la French Tech Maroc, membre du réseau mondial de La French Tech, réunit les fondateurs de startups, investisseurs, employés et autres parties prenantes de l'écosystème des startups au Maroc.

► laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Visite au Maroc de Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des transports



M. Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des transports, s'est déplacé au Maroc du 24 au 26 mars.

Dans ce cadre, M. Djebbari a tout d'abord rencontré M. Abdelkader Amara, ministre de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau. Ils se sont notamment félicités du lancement du Club LGV France-Maroc et de la qualité du partenariat entre les deux pays en matière ferroviaire, la France se tenant prête à continuer à accompagner le Maroc dans ses futurs projets. Avec Mme Nadia Fettah, ministre du Tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale, ont été abordés l'impact de la crise sanitaire sur le tourisme, le secteur aérien et les compagnies aériennes, et leurs perspectives de reprise. Des réflexions sur « l'avion du futur » (décarbonation) ont également été partagées. L'entretien avec M. Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique, fut enfin l'occasion pour les deux ministres d'échanger sur le resserrement des chaînes de valeur mondiales et la place des énergies nouvelles dans la décarbonation des transports en France et au Maroc et le rôle que pourrait jouer le Royaume à l'avenir dans ce secteur.

Ce déplacement a été également l'occasion pour M. Djebbari de se rendre au port de Tanger Med, 1^{er} port à conteneurs de la Méditerranée et d'Afrique pour prendre la mesure de l'importance de ce complexe industriel et logistique. Il est monté à bord du porte-conteneurs CMA CGM Zheng He en escale puis a visité l'entrepôt logistique de Decathlon Maroc, qui permet au groupe de distribuer ses produits au Maroc (16 magasins) mais aussi en Afrique (42 magasins dans 10 pays). A Rabat, le ministre s'est rendu à l'Institut de Formation Ferroviaire, initiative commune de l'ONCF et de la SNCF. A Casablanca, M. Djebbari a visité le site d'exploitation et de maintenance du tramway de RATP Dev Casablanca et a présidé le lancement officiel du « RATP Dev Digital Hub Maroc », laboratoire d'innovation centré sur l'amélioration de l'expérience voyageur et l'exploitation de la donnée, qui a développé un programme d'appui aux startups. Au terme de sa visite dans la capitale économique, M. Djebbari s'est rendu à Aerotechnics Industries (ATI), entreprise de maintenance d'aéronefs détenue à parts égales par Air France et Royal Air Maroc (RAM).

► laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr

Affaires à suivre



►►► **Hydrogène** : l'Assemblée constitutive des membres du Cluster Hydrogène vert « GreenH2 Maroc » a été organisée le 18 mars. Ce Cluster, qui réunit des représentants du secteur industriel, de la recherche et de la formation ainsi que des organismes publics, a pour objectif de contribuer à l'émergence d'un écosystème national de l'hydrogène vert compétitif et innovant afin de positionner le Royaume comme un hub régional pour la production et l'exportation de la molécule et de ses dérivées

►►► **Industrie 4.0** : le Ministère de l'Industrie, l'Agence de développement du digital qui porte le chantier « Smart Factory » et le consortium initiateur de la « Fez Smart Factory » (entre autres l'UEMF et la société Alten), ont conclu un partenariat qui a pour objectif d'assurer une convergence et une complémentarité entre les deux projets. L'ambition commune, au-delà de la promotion de l'usage des technologies de l'industrie 4.0 au sein des PME industrielles, est d'encourager la recherche scientifique appliquée et à l'innovation dans le domaine du digital

►►► **Economie sociale et solidaire** : le Ministère du tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale et l'AFD ont signé une convention portant sur l'octroi d'une subvention de 1,5 M MEUR dont l'objectif est d'accompagner le Ministère dans l'actualisation du projet de loi-cadre en faveur l'économie sociale et solidaire en vue de valoriser davantage son potentiel économique et de l'adapter aux nouveaux enjeux de la relance.

Retrouvez l'actualité du Service économique sur

